



PRÉFET DE L'ISÈRE

Préfecture

Grenoble, le 29 DEC. 2020

Direction des Relations avec les Collectivités  
Bureau du Conseil et du Contrôle de Légalité  
Section Intercommunalité et Institutions Locales

Affaire suivie par : Anissa MAJRI  
Tél.: 04-76-60-33-17  
Courriel : anissa.majri@isere.gouv.fr

**Circulaire n°2020-21**

Le Préfet de l'Isère

à

Liste des destinataires in fine

*en communication à Madame la sous-préfète de la Tour-du-Pin et Monsieur le Sous-préfet de Vienne*

**Objet** : mise en place du couvre-feu à compter du 15 décembre 2020

Afin de répondre à plusieurs interrogations adressées à mes services ces derniers jours sur la mise en place du couvre-feu à compter du 15 décembre, il m'a semblé utile de vous transmettre cette circulaire dont l'objet est de vous préciser les différentes modalités de déplacement.

Pendant les horaires où le couvre feu est en vigueur :

- les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements peuvent se réunir. Les élus doivent se munir de leur convocation ainsi que de l'attestation de déplacement dérogatoire pour justifier de leur sortie à l'extérieur pendant les heures du couvre feu. La réunion de l'organe délibérant est assimilée à une obligation professionnelle ;
- le public ne peut pas se rendre aux séances de l'organe délibérant après le couvre feu (en effet l'assistance aux séances ne constitue pas un motif permettant de sortir et circuler pendant les heures du couvre-feu) ;
- les journalistes peuvent se rendre aux séances (cela entre dans le cadre de leur activité professionnelle).

Mes services (bureau du conseil et du contrôle de légalité) se tiennent naturellement à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Préfet

Pour le Préfet, par délégation  
Le Secrétaire Général

  
Philippe BORTAL

**Liste des destinataires**

- Monsieur le président du Conseil départemental de l'Isère
- Mesdames et Messieurs les présidents des établissements publics de coopération intercommunale
- Mesdames et Messieurs les Maires
- Monsieur le Président de l'Association des maires de l'Isère

**Copie à :**

- Madame la Directrice Départementale de la Sécurité Publique de l'Isère
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Isère